COMMISSION DE LA CAISSE DE PEREQUATION



Réunion du 15 juin 2022

Procès-Verbal N°1

Etaient Présents : Bertrand VOISIN (Président du District)

Dominique DE LA COTTE (Président de la CDA) **Sylviane ENEU** (Secrétaire Administrative du District)

Excusé: Didier MARC (Trésorier)

1. Point de contrôle sur le suivi de la caisse de péréquation pour la saison 2021-2022 :

Le président se dit satisfait de la tenue de cette caisse de péréquation, constate un budget bien maitrisé. Il faut remercier Sylviane ENEU et Dominique DE LA COTTE pour le suivi régulier et la vigilance lors des désignations pour rester dans le budget fixé par la commission des finances.

Le service administratif du District du Calvados va effectuer les remboursements sur le compte des clubs pour le trop prélevé en fonction des compétitions.

A noter : seulement 8 prélèvements ont été effectués en Seniors au lieu de 9 prévus. 7 prélèvements ont été effectués en Jeunes au lieu de 8 prévus.

ANNEXE 1 – Bilan caisse de péréquation au 31/05/2022 concernant l'ensemble des compétitions : Départementale D1-D2-D3, U18-U16 et U15.

2. Préparation de la saison 2022-2023 :

Nous attendons le nouveau barème des frais kilométriques de la FFF, nous nous alignerons sur ce dernier en cas de changement.

- Les prélèvements pour la saison prochaine seront :
- Départementale 1 : 9 prélèvements de 95 € soit un total pour la saison de : 855 €
- > Départementale 2 : 9 prélèvements de 90 € soit un total pour la saison de : 810 €
- Départementale 3 : 9 prélèvements de 85 € soit un total pour la saison de : 765 €

> U 18: 8 prélèvements de 85 €, pour les clubs disputant le championnat U 18 Automne et Printemps, soit un total de : 680 €.

4 prélèvements de **85** €, pour les clubs ne disputant que le championnat U 18 Automne ou Printemps, soit un total de : **340** €.

- ➤ U16, U15 : Vu la complexité de ces deux championnats, le nombre important de forfait, rencontres non jouées ou remises, il n'y aura plus de caisse de péréquation pour ces deux championnats. Les frais seront directement versés aux arbitres par le district après envoi de leur feuille de frais avant le vendredi suivant la rencontre, puis débités automatiquement sur les comptes clubs.
- > Il en sera de même pour le championnat interdistrict féminin a 11.
- ➤ Pour la départementale 4, plus de paiement par les clubs le jour du match, Les frais seront directement versés aux arbitres par le district après envoi de leur feuille de frais avant le vendredi suivant la rencontre, puis débités automatiquement sur les comptes clubs.

Les Coupes du Calvados, toutes les catégories allant de U15 aux Vétérans, sont aussi gérées par une caisse de péréquation.

Le Président de séance

Bertrand VOISIN

le Secrétaire de séance

Dominique DE LA COTTE

Montes D

Cause





CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2021 - 2022

Départementale 1 Départementale 2

Départementale 3

Bilan au 15 juin 2022

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2022	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Deficit	Somme à debiter sur compte club
Départementale 1	27	95 €	760 €	20 520,00 €	21 845,78 €	1 325,78 €	49,10 €
							Somme à
						Excedent	regulariser
							sur compte
Départementale 2	44	90 €	720 €	32 220,00 €	31 491,29 €	728,71 €	16,56 €
Départementale 3	51	85 €	680 €	35 615,00 €	32 514,65 €	3 100,35 €	60,79 €





CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2021 - 2022

U 18 Départementale 1

U 18 Départementale 2

U 18 Départementale 3

Bilan au 15 juin 2022

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2022	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excedent	Somme à regulariser sur compte
AUTOMNE	49	85 €	255 €	12 495,00 €	11 449,26 €		
PRINTEMPS	47	85 €	340 €	16 660,00 €	12 775,29 €		
TOTAL			680 €	29 155,00 €	24 224,55 €	4 930,45 €	104,90 €





CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2021 - 2022

U 16 Départementale 1

Bilan au 15 juin 2022

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2022	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excedent	Somme à regulariser sur compte
AUTOMNE	9	65 €	195 €	1 755,00 €	1 598,32 €		
PRINTEMPS	5	65 €	260 €	1 300,00 €	1 091,37 €		
TOTAL			455 €	3 055,00 €	2 689,69 €	365,31 €	73,06 €





CHAMPIONNATS DU DISTRICT DU CALVADOS DE FOOTBALL 2021 - 2022

U 15 Départementale 1

U 15 Départementale 2

U 15 Départementale 3

Bilan au 15 Mai 2022

CHAMPIONNATS	Nombre de clubs	Montant Prélèvement	Prélèvement effectué par club au 31/05/2022	Prélèvement totaux effectués	Montant total frais arbitrage réglés	Excedent	Somme à regulariser sur compte
AUTOMNE	52	65 €	195 €	10 140,00 €	5 588,59 €		
PRINTEMPS	49	65 €	260 €	14 820,00 €	11 913,15 €		
TOTAL			455 €	24 960,00 €	17 501,74 €	7 458,26 €	152,21 €